
2. Bilan de compétences : outil d'élaboration de vos plans de formation en réassurance

Pour rendre possible une adaptation souple et dynamique des ressources humaines aux objectifs de développement des acteurs du monde de l'assurance et de la réassurance et aux évolutions de leur environnement professionnel, Aviso Ré a élaboré une **méthodologie d'évaluation des compétences métier spécifique à la réassurance**, conçue comme outil stratégique préalable à l'élaboration de vos plans de formation.

Organismes ou fonctions concernés

Bancassureurs, compagnies et mutuelles d'assurance, organismes mutualistes, institutions de prévoyance, sociétés de réassurance, cabinets de courtage en assurance et/ou réassurance, risk managers et autres organismes professionnels du monde de l'assurance et de la réassurance (tels que groupements, pools, associations, fédérations).

Objectifs

Former les débutants, faire progresser les collaborateurs dans leurs responsabilités, permettre l'adaptation du personnel aux évolutions du métier et à la mobilité interne.

Méthodologie

La méthodologie Aviso Ré se décline en 4 étapes :

1. Détermination du périmètre des personnels à évaluer

Peuvent être notamment concernées les fonctions réassurance suivantes : comptable technique, gestionnaire contractuel, producteur et assistant de production (courtier), souscripteur et assistant de souscription (réassureur) et collaborateur de département cessions (cédante) ainsi que ces autres fonctions, pour les aspects réassurance uniquement : technico-commercial de l'assurance, collaborateur de département comptable ou gestion financière et gestionnaire de services sinistres.

2. Etablissement des bilans de compétences

Aviso Ré a mis au point des **outils d'évaluation** des savoirs et savoir-faire spécialement conçus pour les divers métiers et fonctions de la réassurance. Ces outils ont pour objectif de vous permettre de **compléter la vision que vous avez des compétences métier de vos collaborateurs par un bilan externe, neutre et objectif.**

Nos outils sont de deux types : questionnaires portant sur les thèmes principaux des différents métiers de la réassurance et exercices diversifiés permettant de juger de l'aptitude à résoudre des problématiques techniques.

Des adaptations à vos souhaits spécifiques peuvent être effectuées, tout comme sont révisés, de façon évolutive, exercices et questions en fonction des tendances des marchés et de l'actualité.

3. Identification des besoins en formation

A l'aide des grilles de notation des réponses reçues aux questionnaires et/ou exercices, des **fiches de synthèse individuelles** sont élaborées qui permettent une identification des besoins de formation. Un debriefing des résultats est effectué avec vous, et peut éventuellement être envisagé avec chaque collaborateur.

4. Elaboration et mise en œuvre du plan de formation

A partir des conclusions issues du debriefing, Aviso Ré élabore et met en œuvre le programme de formation le mieux adapté à vos besoins spécifiques.

Tarifs

L'établissement des bilans de compétences fait l'objet d'une tarification spécifique sur devis, fonction des personnels à évaluer (nombre, fonctions, niveaux) et des adaptations nécessaires ou souhaitées de nos outils.